

■ **Technimat S.à.r.l.**, à Bas-Vully, le conseil, la représentation et la vente de produits, etc. (FOSC du 30.10.1997, p. 7899).
Siège transféré à Murten, Beaulieu 13. Capital social porté de CHF 20'000.–, à CHF 40'000.–, par l'augmentation de la part sociale de l'associé Varnier Jean-François, maintenant domicilié à Domdidier, de CHF 19'000.– à CHF 39'000.–, entièrement libéré en espèces. Nouveau but: conseil, représentation et vente de matériel et de produits de désinfection, dosage et mesure pour le traitement des eaux et les procédés industriels. Statuts modifiés le 24.12.2003. Capital social actuel: CHF 40'000.–, entièrement libéré. Associés: Varnier Jean-François, pour une part de CHF 39'000.– et Bourlas Micheline, inscrite, pour une part de CHF 1'000.–.

Journal no 5155 du 31.12.2003
(02061474 / CH-217.0.540.075-9)